

la direction le stimulant nécessaire pour assurer une gestion plus efficace de cette entreprise et pour améliorer les relations extérieures tant avec les employés qu'avec le public; du même coup, la charge que fait peser sur les contribuables l'exploitation de ces chemins de fer d'État en serait soulagée. Le député de Port-Arthur, socialiste bon teint, a dû reconnaître avec un chagrin énorme—amusant à constater—que le régime de libre entreprise du Pacifique-Canadien assure à la compagnie une meilleure gestion. L'une des raisons de cet état de choses, c'est que la direction du National-Canadien est paralysée, à l'exemple d'un haut fonctionnaire, par la bureaucratie. Elle pourrait travailler plus efficacement si elle savait qu'un comité de la Chambre voulait faire une enquête minutieuse. Par là, nous réussirions, j'en suis convaincu, à obtenir beaucoup plus d'informations détaillées sur la gestion des chemins de fer, car c'est le seul jugement définitif auquel la direction est assujétie. Le député de Laurier s'est prononcé aujourd'hui contre l'élargissement du conseil d'administration du National-Canadien pour un autre motif encore: comme on a réorganisé les chemins de fer dans plusieurs régions, il serait, pour une raison ou pour une autre, préjudiciable à la compagnie d'élargir son conseil d'administration. Je ne puis suivre son raisonnement à ce sujet, car il me semble qu'il importe énormément dans une telle réorganisation d'augmenter le conseil d'administration. Je pense surtout aux chemins de fer du Nord de l'Alberta. La *Northern Alberta Railways*, qui appartient pour moitié au National-Canadien, est très rarement représentée au conseil d'administration du National-Canadien. Cependant, les administrateurs de la NAR prennent des décisions ou n'en prennent pas, selon le cas, et il n'y a aucun contrôle.

Il me semble, comme je l'ai dit en commençant, que le parti libéral, et surtout le député de Laurier, ont été plus utiles en d'autres occasions où il y avait matière à discussion, mais les membres de ce parti ont avancé un argument vraiment peu solide ce soir, lorsqu'ils ont dit qu'ils s'opposaient à la mesure parce que la représentation au sein du conseil d'administration ne serait pas juste du point de vue géographique. Le député de Laurier a essayé encore une fois le vieux truc qui consiste à diviser pour régner: si les choses ne vont pas bien dans le Québec ou l'Ouest du Canada, ce sera malsain du point de vue politique. C'est l'impression qu'il m'a donnée, et je le regrette parce que j'estime que ce n'est pas fameux de la part de l'opposition officielle. Je dis que le gouvernement mérite des félicitations parce qu'il a accepté les recommandations du comité;

[M. Horner (Jasper-Edson).]

pour ma part, j'espère qu'il continuera de le faire à l'avenir.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole à l'égard de cette mesure portant sur le nombre des administrateurs. A mon avis, elle n'est pas très importante et je ne crois pas que l'honorable député de Laurier la considère comme telle non plus. Par ailleurs, l'honorable député de Laurier et moi-même, ainsi que la plupart des honorables députés de ce côté-ci de la Chambre, nous estimons qu'à la veille de la visite du président des États-Unis, à un moment de crise économique comme celle que nous subissons actuellement au pays, nous devrions nous occuper de problèmes plus graves. Qu'avons-nous fait à la Chambre aujourd'hui? Nous avons parlé de courses de chevaux, du renouvellement d'une mesure d'expédient concernant les subventions de redressement aux chemins de fer, parce que le gouvernement est incapable de décider quelle ligne de conduite adopter à cet égard, et nous étudions maintenant une mesure que j'appellerai charitablement une mesure d'importance secondaire qui est inscrite au *Feuilleton* depuis des mois. En d'autres mots, on nous demande de siéger pendant de longues heures non pas pour étudier la situation grave à laquelle le pays fait face aujourd'hui, mais pour traiter de questions triviales comme celle-ci.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pickersgill: Nous avons là, je le répète, un bon exemple de la manière dont le gouvernement en place administre le pays et de son souci de vaquer aux affaires de l'État.

M. Winch: Et qui est-ce qui en a parlé tout le temps?

L'hon. M. Pickersgill: J'ai expliqué aux députés que j'avais simplement pris la parole à cause des discours prononcés par le député de Vancouver-Sud et le député de Jasper-Edson, qui ne se rattachaient, en réalité, pas à la question de savoir s'il devait y avoir douze ou sept administrateurs, mais qui constituaient des attaques de principe contre la direction des chemins de fer Nationaux. Ce qu'ont dit ces honorables représentants, c'est que le gouvernement manquait à son devoir en n'exerçant pas la surveillance qu'il fallait sur les chemins de fer Nationaux; que le gouvernement permettait au National-Canadien n'importe quoi, et que c'était la raison pour laquelle ils appuyaient le projet de loi. Voilà les conclusions que j'ai cru devoir tirer des observations faites par ces deux députés. Je ne tiens pas à être injuste envers qui que ce soit. Les deux honorables représentants ont